

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



23 FEVRIER 2023

09H00 À 11H00



**Salle Jean Moulin,
Préfecture du
Cantal
15000 Aurillac**

FORMATION

Le logement constitue pour nos concitoyens un aspect essentiel de leur vie quotidienne, qui doit leur permettre de vivre dans de bonnes conditions. Or, de trop nombreux habitats présentent encore aujourd'hui des risques importants pour leur santé et leur sécurité. Les maires sont très souvent en première ligne et jouent un rôle essentiel pour remédier à ces situations d'habitat indigne.

En ce sens, l'AMF 15, la Direction Départementale des territoires et l'Agence Régionale de Santé vous proposent une demi-journée intitulée « La Lutte contre l'habitat indigne » à destination des élus et des secrétaires de mairie, sur l'arrondissement d'Aurillac, Mauriac et Saint-Flour.

L'objectif est de pouvoir sensibiliser les maires sur le sujet de l'habitat indigne, qui touche fortement notre département et de transmettre sous forme de boîtes à outils, les actions et procédures à mener à l'échelle de communes. Des témoignages d'élus permettront de se baser sur des cas concrets.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les secrétaires de mairie et les élus du Cantal sont donc invités à s'inscrire via le formulaire dédié sur le site de l'AMF 15 :



Attention, il convient pour les secrétaires de mairie de s'inscrire également via le CNFPT en renseignant le code du stage. **IEL 80 JPLHI 002**



[Cliquez sur le lien](#)



[Cliquez sur le lien](#)



LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

PROGRAMME

- Introduction par M. FERCHICHE,
Secrétaire Général de la Préfecture
du Cantal
- Définitions et enjeux
- Organisation du PDLHI
- Du signalement à la Visite
- Rôle et prérogatives
- Conséquences d'une procédure
- Les outils incitatifs
- Retour d'Expériences d'élus :
Ville d'Aurillac et Mairie de
Saint-Santin-Cantalès
- Temps d'échanges
- Conclusion